



IZAR LOREA

**Euskal Herriko Laborantza Ganbararen aldizkaria,
pour une agriculture paysanne et durable au Pays Basque**
www.ehlgbai.org

EDITO



Zuhaitz lepatua, atzoko lekukoa, biharko desafioa

Martxoaren 1, 2 eta 3an, zuhaitz lepatuetaz Europa mailako 2. kolokioa iraganen da. Zuhaitz lepatuak, kapetatuak edo sardekatuak deitzen dira, gaztetik burua moztu zaien eta ondotik urtero, 2, 10 edo 15 urtetarik mozten diren arbola horiek.

Mundu osoan eta betidanik baliatu da mozteko molde hori, zumea edo mihimenarekin loturen edo otarreen egiteko, lizarrarekin tresnen giderrak edo kabalen bazka ukaiteko, edo beste haritz, gaztainondo, pago eta edozoin motarekin, obra edo itsasontzizigintzarako zura, mehategiendako ikatza edo etxeko egurraren ukaiteko.

Kapetatua iraganeko zuhaitza? Batere! Eta horren frogatzeko Europa guzitik etorriko dira adituak, zuhaitz horren mila erabilpenen goraiatzeko. Betiko ohituretz gain, gaur egun balio ederra ukaiten ahal du, gero eta gehiago egurra aipatzen delarik erregai berriztagarri bezala.

Bestalde, gero eta hazle gehiago hasten dira egur xehatua baliatzen ihaurkin bezala kabalentzat. Baratzezain batzuek egur xehatu bera ezartzen dute alorretan, belarren itotzeko eta hezetasunaren atxikitzeko.

Hortaz eta beste gauza ainitzetaz arituko dira laborari, teknikari edota ikerlariak Saran martxo haste huntan.

Sarako oihana, gure lehengo oihanen lekuko ederrenetarik dugu, zuhaitz kapetatuak 400 ha-tan ikusten ahal baitira. Garai batean, oihartu ziren arbola horiek gisa hortan landatuz eta moztuz, oihanak eta hazkuntzak eremu bera partekatzen ahal zutela. Hazlea eta oihanzaina eskuz-esku lanean...

Eremu maldatsu horietan ez bada ere, Sarako kolokioak erakutsiko dauku gure etxaldeetan zuhaitz horiek lagungarri izanen ditugula, atzo bezala bihar ere.

Panpi Olaizola,
laborari eta Euskal Herriko Laborantza Ganbarako kide

Les données économiques de l'agriculture



À l'occasion de son 13^{ème} anniversaire, Euskal Herriko Laborantza Ganbara a publié une étude qu'elle vient de réaliser sur les données économiques de l'agriculture du Pays Basque Nord. Ce travail, réalisé depuis des décennies pour la « ferme France » ou régionale, est une première pour la « ferme basque ». Considérer l'ensemble de l'agriculture de ce territoire comme si elle était une seule ferme, permet de calculer

ce qui finalement est essentiel : la valeur ajoutée dégagée par la ferme basque, dans sa globalité, par hectare et par actif.

Au-delà des discours, les chiffres nous ramènent à la réalité. Ce travail réalisé depuis longtemps pour la « ferme France » montre que celle-ci, malgré l'image entretenue d'une agriculture compétitive est, en fait, un peu à la dérive.

Elle n'est capable de faire vivre ses paysans qu'à condition qu'ils soient de moins en moins nombreux ! La valeur globale de la production agricole, en euros constants, ne cesse de baisser d'année en année depuis 40 ans, et la part de la valeur ajoutée dans cette valeur globale ne cesse elle-même de baisser ! Le modèle agricole qui met en œuvre de plus en plus de capitaux pour produire de plus en plus par unité de travail est dans un cul de sac.

Le travail réalisé par Euskal Herriko Laborantza Ganbara pour le Pays Basque est une photo instantanée. Il faudra la renouveler chaque année pour voir son évolution, mais certains indicateurs nous montrent que nous sommes sur une logique similaire... même si notre efficacité économique à l'hectare est un peu meilleure qu'ailleurs.

La valeur ajoutée à l'hectare est la seule solution pour garder des paysans nombreux : les chiffres nous le disent !

Mixel Berhocoirigoin,
paysan retraité et membre de Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Izar Lorea

Directeur de la publication : Maryse Cachenaout
Rédaction : Euskal Herriko Laborantza Ganbara
64220 Ainhice-Mongelos
laborantza.ganbara@ehlgbai.org
www.ehlgbai.org
Tél. : 05 59 37 18 82
Fax : 05 59 37 32 69
ISSN 2116-5815
Impression : Arizmendi - D. Garazi





2^e colloque européen sur les trognos, du 1 au 3 mars 2018, Sare

Zuhaitz lepatuen kolokioa antolatzen dute Association Française d'Agroforesterie, Arbre et Paysage 32, Maison Botanique de Boursay eta Euskal Herriko Laborantza Ganbarak. Saran iraganen da ekitaldia, martxoaren 1, 2 eta 3an. Mintzaldi, atelier eta bisitak, tresna erakusketak. 30 hizlari eta parte hartzaile, 10 bat herri ordezkatuak, profesionalen eta publikoaren artean 3 egun esperientzia trukatzeko, zuhaitzaren erabilpena sustatzeko eta optimizatzeko laborantza ekonomian eta ekoizpenetan.

Une trogne, ou un arbre têtard qu'est-ce que c'est ?

La taille en têtard (ou trogne) consiste à couper toutes les branches d'un arbre, en conservant le tronc. Cette pratique permet de fournir de nombreux produits, tout en conservant l'arbre sur pied : du bois de chauffage, des fagots, du bois d'œuvre, des feuilles pour l'alimentation du bétail, du broyat pour l'amendement des sols (BRF)... La taille régulière des arbres permet de laisser passer plus de lumière pour le développement des prairies et cultures avoisinantes.

Du bon usage des arbres

La taille en trognos témoigne depuis toujours d'une intense complicité historique entre les arbres et les paysans.

Ces modes de gestion paysans se rencontrent presque partout sur la planète. Face à la raréfaction et le coût croissant des énergies fossiles ou encore l'urgence d'optimiser les ressources dans un contexte de changement climatique (eau, sol, biodiversité...), la taille en têtard ouvre aujourd'hui dans les territoires de nouvelles perspectives de développement, dans le cadre d'une agriculture productive et durable.

Un 2^e colloque européen organisé à Sare

12 ans après le premier colloque de Vendôme, c'est au tour du Pays Basque d'accueillir le 2^e colloque européen. Le village de Sare est connu pour ses beaux paysages de chênes têtards, issu d'un partage du territoire entre paysans, bûcherons et forestiers. Les uns récoltaient du bois et les autres valorisaient le gland, la fougère et l'herbe présente sous les arbres. Aujourd'hui, ces arbres non taillés depuis plusieurs décennies sont admirables et abritent une biodiversité très riche.

Néanmoins, l'objectif de ce colloque est de se tourner vers l'avenir : préserver les arbres existant, mais aussi créer de nouveaux têtards et les gérer sur des cycles réguliers, assurant ainsi une production de ressources disponibles, facilement accessibles, gratuites et renouvelables.

Les participants pourront comprendre le fonctionnement des trognos, apprendre à les tailler et découvrir les expériences concrètes de paysans et territoires qui ont su moderniser ces pratiques et structurer des filières économiques pour valoriser les différents produits de manière durable.

LE PROGRAMME DU COLLOQUE

Témoignages d'expériences pionnières en Europe

Jeudi 1er mars, 9h30 – 12h30 :

Des trognos dans les paysages : histoire et perspectives

– Jill Butler – Woodland Trust (Royaume Uni) :

Reconstitution de l'histoire des arbres têtards en Europe depuis 4 000 ans à partir des pollens retrouvés dans les tourbières.

– Geneviève Michon – Institut de Recherche pour le Développement (Maroc) et Alain Cannet – Arbre et Paysage 32 (Gers) :

Constitution des paysages de trognos en France et au Maroc : des modèles pour construire les paysages agroforestiers de demain ?

– Viviana Ferrario – University of Venice (Italie) :

Associations traditionnelles de trognos et de vigne dans le nord-est de l'Italie : histoire et évolutions en cours.

Vendredi 2 mars, 9 h – 13 h :

Physiologie et productivité des trognos

– Ernst Zürcher – Haute Ecole du Bois de Berne (Suisse) :

Physiologie : une question de taille. Fonctionnement biologique des arbres têtards.

– Vikki Bengtsson – Pro Natura (Suède) :

Lien entre la taille en têtard et le développement de la charlarose du frêne : résultats des observations réalisées entre 2009 et 2015 dans toute la Suède.

– Christian Dupraz – INRA (Montpellier) :

Les noyers peuvent-ils être traités en trognos ?

Expérimentation de taille de noyers dans des parcelles agroforestières et observation de l'impact sur les arbres et les cultures avoisinantes.

– Yves Gabory – Mission Bocage (Maine et Loire) :

Productivité de chênes et frênes têtards en condition agricole traditionnelle et perspectives en contexte agroforestier.

Fourrages : les trognos ça se mange

– Jean - Claude Emile – INRA Ferlus (Lusignan) :

Les trognos, ressources alimentaires dans les systèmes d'élevage de ruminants ? Mesures de la valeur alimentaire de plus de 50 espèces. Réflexions sur les modes de distribution des feuilles et les formes de gestion et de protection des arbres.

– Shana Hanson – éleveuse (Etats Unis) :

Restitution des observations réalisées sur son troupeau pour déterminer les essences les plus intéressantes et les meilleures saisons pour récolter les feuilles.

– Sylvie Monier – Mission Haies Auvergne (Auvergne) :

Frêne émonde et autonomie des fermes. Complémentarité entre les différents produits pour rentabiliser et faciliter la taille des têtards : feuilles broyées par le bétail, puis branches broyées pour faire de la litière ou du bois énergie.

Samedi 3 mars, 9 h – 17 h :

Développement de filières pour valoriser économiquement les trognos

– Françoise Gion et Jean - Pierre Millet – Atelier Agriculture Avesnois / Thiérache (Aisne) :

L'énergie du bocage en Thiérache : la valorisation des haies et des charmes têtards par le bois énergie. Gestion des têtards, organisation des chantiers de déchiquetage, installation de chaudières, création de plateformes pour la commercialisation des plaquettes.

– Giustino Mezzalana – Regional Agency for Innovation in Primary Sector of Veneto Region (Italie) :

Le mûrier noir était traditionnellement utilisé pour nourrir les vers à soie. Une recrudescence de la sériculture en Italie offre de belles perspectives aux trognos de mûrier noir. Présentation des systèmes de cultures traditionnelles et modernes.

– Vincent Guerrere – SAS Sima-Pecat (Martinique)

Trognos et filières biomasse en zone tropicale.



Sensibilisation : la trogne, arbre citoyen

– Chabier de Jaime Loren – Centro de Estudios del Jiloca (Espagne)

Initiative citoyenne pour la revalorisation des trognes de peuplier en Aragon. Sensibilisation réalisée auprès d'un public très large : organisation d'événements festifs, communication large dans les différents médias et perspectives de création d'un Parc Naturel Régional.

– Jordane Ancelin – PNR Marais Poitevin (Poitou Charentes)

Plantons les têtards de demain dans le Marais Poitevin : un programme de plantation pour réinventer collectivement le paysage. Présentation du plan d'action mis en place pour anticiper l'arrivée de la chalarose dans ce paysage emblématique de frênes têtards.

– Lex Roeleveld et Robert Ceelen – Netherland Hedgerow Foundation (Pays Bas)

La trogne en ligne de mire : 75 000 volontaires pour des territoires durables. Organisation de chantiers de bénévoles pour planter et gérer des trognes de saule dans les lieux publics

Table ronde : Politique et développement, la trogne au cœur du débat



Arbres têtards à Sare

Des ateliers pratiques : 1 et 2 mars, 14 h -18 h

- Création et gestion des arbres têtards selon les essences et les usages
- Restauration et remise en production de vieux chênes têtards
- Découverte de la forêt de têtards de Sare
- Visite d'une ferme utilisant de la litière à base de copeaux de bois
- Utilisation de BRF (copeaux de bois frais) en maraîchage

Exposition de matériel : 1 et 2 mars, toute la journée

Têtes d'abattage, pinces hydrauliques, tronçonneuses, combiné bois-bûche, broyeurs, chaudières à bûches et à plaquettes, scierie mobile. . .

Des soirées ouvertes à toutes et tous

- Jeudi 1er mars, 21 h : film « Trognes, les arbres aux mille visages ».

- Vendredi 2 mars :

19 h : film « Bergers sculpteurs d'arbres de l'Atlas ». Buffet ouvert à tous, animé par de la txalaparta.

21 h : concert de Ruper Ordorika

Détails pratiques

Conférences 1 jour (hors repas) : 50 €

Conférences 3 jours + actes du colloque (hors repas) : 120 €

Tarif réduit pour les paysans, étudiants, sans emploi : 3 jours 50 € / 1 jour 20 €

Inscription en ligne : agroforesterie.fr/trognes

Pour toute question : inscription : colloquetrognes2018@gmail.com / 05 59 37 18 82

Traduction simultanée anglais / français / basque durant les 3 jours.

Les engagements des membres d'une coopérative

L'adhésion à une coopérative entraîne des droits et obligations réciproques pour le paysan, devenu associé coopérateur et sa coopérative. Lesquels ?

En entrant

Si les statuts le prévoient, il est possible de livrer à une coopérative ou d'acheter auprès d'une coopérative sans en être associé, le paysan est alors « tiers non associé ». En effet, les coopératives ne peuvent développer plus de 20 % de leur activité avec les tiers, car leur objet social est de travailler pour leurs membres.

L'engagement réciproque pris par la coopérative et l'agriculteur n'intervient qu'à partir du moment où un contrat d'adhésion est conclu entre les parties.

Le plus souvent ce contrat prend la simple forme d'un bulletin d'engagement signé par l'agriculteur. Il est fondamental d'avoir conscience de ce à quoi on s'engage, pour quelle durée et pour quelles quantités.

Lorsque cet engagement d'activité est total, l'agriculteur est obligé de livrer toute sa production à la coopérative ou de ne se fournir qu'auprès d'elle. Lorsqu'il est partiel par contre, la quantité à livrer est précisée dans les statuts. Il est souvent admis par les statuts de la coopérative que le paysan puisse garder des quantités nécessaires aux besoins familiaux et de l'exploitation. La vente directe entre dans ces « besoins de l'exploitation ».

À cet engagement correspond la souscription de parts sociales, proportionnellement aux quantités engagées. Par exemple 1 part par hectare de blé.

Depuis 2014, les coopératives peuvent modifier leurs statuts afin de permettre à un paysan de souscrire des parts sociales pour un an. Ainsi, deux parties se testent durant cette période probatoire. À la date anniversaire, la coopérative comme l'associé coopérateur peuvent mettre fin à la coopération ou souscrire un engagement réciproque.

En sortant

Afin de préserver l'intérêt collectif (de la coopérative et des autres associés-coopérateurs), la sortie n'est autorisée que sous certaines conditions.

Le paysan peut résilier son contrat à la date d'expiration de son engagement. S'il respecte le délai et la procédure précisés dans les statuts, la coopérative ne pourra pas s'y opposer.

S'il souhaite quitter sa coopérative avant la date anniversaire, il peut formuler sa demande au conseil d'administration, par lettre recommandée.

Le conseil d'administration peut, en cas de motif valable et à titre exceptionnel, accepter cette démission. Certaines coopératives laissent facilement leurs associés les quitter tandis que d'autres les retiennent, afin de répondre à leurs marchés. Seuls les intérêts de la coopérative sont pris en compte et non les intérêts personnels du paysan demandeur.

Le conseil doit faire connaître sa décision motivée à l'intéressé, dans les trois mois suivant la réception de la demande de sortie. L'absence de réponse équivaut à un refus. Sa décision peut faire l'objet d'un recours devant l'assemblée générale suivante, sans que ce recours prive le paysan de porter le litige devant le tribunal de grande instance compétent.

Ne plus travailler avec sa coopérative alors que son départ n'a pas été autorisé, peut donner lieu à de lourdes sanctions, indiquées dans les statuts.

Sort des parts sociales

À son entrée, l'associé a souscrit des parts sociales, qui ont une valeur fixe. À son départ, en fin ou en cours d'engagement, il peut réclamer leur remboursement à la même valeur que celle de souscription. En effet, ni à l'entrée, ni à la sortie, la valeur des parts ne correspond à la valeur du capital de la coopérative. En cas de difficultés financières, la coopérative peut échelonner ou différer, sur 5 ans, ce remboursement.

Responsabilité des dettes en cours

Tout associé coopérateur qui cesse de faire partie de la société reste tenu pendant 5 ans et pour sa part, envers ses co-associés coopérateurs et envers les tiers, de toutes les dettes sociales existantes au moment de sa sortie.

(Voir formation du 8 mars en page 4)

Contact : Nadia Benesteau, juriste, 05 59 37 18 82

Ipar Euskal Herriko Laborantzaren datu ekonomikoak



Zer da ekoizpen baxotxaren pizua Ipar Euskal Herriko laborantzan ? Zenbatekoa da lurraldeko etxaldeak sortu balio erantsia ? Nolako bilakaera du laborariaren emaitzak edo errebenioak ? Laugarren liburuxka hunek galdera haueri eta beste hanbesteri erantzuten die.

Ipar Euskal Herriko Laborantzaren datu ekonomikoak, 10 €/eusko.

► Améliorer l'efficacité économique de mon système d'élevage : analyse des coûts de production

Euskal Herriko Laborantza Ganbara souhate aborder l'analyse et la compréhension des résultats technico-économiques en élevage ovin lait et/ou bovin viande, via la méthode coutprod, dans le cadre d'une journée de formation animée par **Philippe Desmaison** de la FRAB Nouvelle Aquitaine et qui se déroulerait l'été prochain.

Pour ce faire, nous souhaitons constituer un groupe d'une dizaine d'éleveurs que nous suivrons et formerons dès ce printemps. **Vous êtes intéressé.e ? Contactez-nous dès à présent !**

Contact : Clémentine Rolland, 05 59 37 18 82

► 2018/03/07, Formation pâturage tournant en brebis laitières, 14 h, Menditte



Dernière demi-journée de formation Vivea co-organisée avec BLE, **mercredi 7 mars** après-midi, avec visite de terrain à Menditte.

Rappel : pour celles et ceux qui ont suivi une formation Pâturage Tournant Dynamique, n'hésitez pas à nous contactez pour mettre en place le PTD lors d'une rencontre technique individuelle, gratuite dans le cadre de Vivea. Manifestez-vous jusqu'au 31 mars 2018.

Inscription : Emmanuelle Bonus, 07 82 12 66 23, 05 59 37 18 82

► 2018 /03/13, Soirée rencontre, 21 h, Ainhice-Mongelos



Boudéma Kanakatom est Togolais, membre du syndicat paysan MAPTO (Mouvement Alliance Paysanne du Togo). Invité par le CCFD-Terre Solidaire, il sera en visite au Pays Basque très prochainement.

Nous profiterons de sa venue pour proposer un temps d'échange autour de la condition paysanne au Togo, la défense du travail des paysans togolais dans la commercialisation de leurs produits, et échanger avec les paysans d'ici sur les pratiques des uns et des autres.

MAPTO est l'un des syndicats paysans les plus importants du Togo. Il met en œuvre deux projets importants de structuration de filières agricoles, une filière céréales dans la région centrale et une filière maraîchère dans la région de la Kara. Il est devenu en 2008 le partenaire principal de l'Etat togolais pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Enfin, il a introduit le « Bol MAPTO » sur les marchés villageois, un bol qui sert d'unité de mesure et assure aux familles paysannes un prix équitable pour leur récolte.

Soirée ouverte à toutes et tous. Entrée libre.

► 2018/03/ 20, 21 et 22, Optimiser la valorisation des surfaces pastorales



La Commission Syndicale de Cize, Euskal Herriko Laborantza Ganbara et Biharko Lurraren Elkartea organisent trois journées sur la valorisation agricole des espaces pastoraux de la Montagne Basque.

Mardi 20 mars : formation VIVEA à destination des éleveurs, chez Antton Urrizaga, à Arnegi Valoriser au mieux les ressources pastorales pour accroître son autonomie alimentaire ; savoir caractériser et piloter une surface pastorale ; limiter l'embroussaillage ; réfléchir à l'organisation d'un parc, etc.

Intervention de **Fabienne Launay** de l'Institut de l'élevage.

Mercredi 21 mars : journée dédiée aux scolaires

Jeudi 22 mars : journée de rencontre pour les éleveurs, gestionnaires et techniciens des espaces pastoraux de la Montagne Basque à Ostabat, en présence d'Andde Ste Marie, Conseiller Régional Montagne et Pastoralisme

Inscription : Félix Muller, BLE, 05 59 37 25 45

Ongi etorri Benoît



Afin de répondre à la demande d'accompagnement de projets collectifs Benoît JEAN a intégré l'équipe d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara en ce tout début d'année.

Originaire de Nouvelle-Calédonie, Benoît est arrivé en France voilà 8 ans. Au Pays Basque depuis presque deux ans, il a travaillé l'année dernière pour le Syndicat AOP Ossau-Iraty et travaillera au sein de notre équipe, au côté de Lucie et Leire, à l'accompagnement et l'animation des démarches collectives.

Contact : Benoît Jean, benoit@ehlgbai.org, 05 59 37 18 82

► 2018/02/27, Gérer le formalisme de sa société, 9h30, Ainhice-Mongelos



Comment et pourquoi faire une assemblée-générale annuelle ? C'est un moment privilégié pour faire le point sur l'année écoulée et celle à venir, entre associés ou en présence d'un tiers comme un conseiller technique, un comptable, un conciliateur Gaec, etc.

Quelles décisions prendre ? Comment rédiger le procès-verbal de l'assemblée-générale ? Comment l'archiver et quelles formalités ?

Pour savoir s'y prendre, Euskal Herriko Laborantza Ganbara vous propose cette formation Vivea, le **mardi 27 février 2018, à 9h30, à Ainhice-Mongelos.**

Inscription : Nadia Benesteau, 05 59 37 18 82

► 2018/03/08, Le fonctionnement juridique des coopératives, 9h30, Ainhice-Mongelos



Le **jeudi 8 mars**, Euskal Herriko Laborantza Ganbara organise une formation Vivea destinée aux administrateurs de coopérative avec au programme :

- les règles de fonctionnement d'une coopérative de collecte, d'approvisionnement, de service : contrat coopératif, territorialité, les tiers non associés
- les règles de gouvernance d'une coopérative : conditions d'élection, obligations, pouvoirs responsabilités, cautions
- l'organisation d'assemblées générales et de conseils d'administration
- les nouveautés : nouveaux statuts types, mise à jour des statuts, document récapitulatif, période d'essai

Inscription : Nadia Benesteau, 05 59 37 18 82

► Modification de date 2018/03 15 et 19, L'engraissement des ovins viande



La formation sur l'engraissement des ovins viande est reportée au **jeudi 15 et lundi 19 mars.**

Formation Vivea, organisée par Euskal Herriko Laborantza Ganbara et BLE et ouverte aux éleveurs de l'association Sasi Artalde ainsi qu'aux éleveurs d'ovins viande d'autres races rustiques ou lourdes : échanges de pratiques autour de l'élevage des *Zikiros* et des *Bildots* de race Sasi Ardi ; évaluation de notes d'état corporel d'animaux en finition ; visite de l'abattoir de St Jean Pied de Port et évaluation des carcasses.

Inscriptions : Olivia Bidart, Leire Atchoarena, 05 59 37 18 82
Felix Muller, BLE, 05 59 37 25 45

► 2018/03/23, L'orge brassicole, 14h, lieu à préciser

2^{ème} demi-journée en partenariat avec l'ABDEA. Formation Vivea qui abordera l'itinéraire technique et la conduite de l'orge brassicole. Visite de parcelle, identification des maladies, stades, potentiel de la culture.

Inscription : Emmanuelle Bonus, 07 82 12 66 23, 05 59 37 18 82

► 2018/04/03, Connaître et améliorer la fertilité des sols, 9h30, Ainhice-Mongelos

Comprendre le fonctionnement du sol pour optimiser ses pratiques, repérer le potentiel de fertilité de son sol et connaître les leviers agronomiques pour la conserver et la développer : savoir lire ses analyses de sols, savoir faire des profils de sols.

Inscription : Emmanuelle Bonus, 07 82 12 66 23, 05 59 37 18 82